

Cayenne, le 27 septembre 2019



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



RECTORAT

Inspection
Pédagogique
Régionale

Dossier suivi par

Isabelle NIVEAU
-IPR de Lettres

Tél. 0594 27 19 17

Isabelle.Niveau@ac-
guyane.fr

B.P. 6011
97306 Cayenne
Cedex

Isabelle NIVEAU
Inspectrice d'académie
Inspectrice pédagogique régionale de Lettres

A

Mesdames et Messieurs les professeurs de lettres
S/c
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Lettre de rentrée 2019

Chers collègues

Après avoir travaillé aux côtés de Catherine LE CONTEL LEGRAND, je lui succède aujourd'hui au poste d'IA-IPR de lettres en Guyane. Je tiens tout d'abord à saluer le travail qu'elle a accompli, et à m'inscrire dans le sillage qu'elle a tracé avec vous.

La loi pour l'école de la confiance du 28 juillet 2019 réaffirme la volonté de garantir l'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) et de promouvoir la justice sociale en favorisant la réussite de tous les élèves, dans une école bienveillante et inclusive. Ces objectifs sont essentiels et il est important de personnaliser les parcours d'élèves, s'engager collectivement dans la recherche de modalités d'apprentissages favorisant la maîtrise de la langue française, l'autonomie et le travail personnel de chaque élève.

Vous savez à quel point notre académie, par la diversité des parcours tant des enseignants que des élèves et des conditions de travail qu'elle propose, **oblige chacun à interroger ses pratiques**, à trouver des points d'entrée dans le programme pour guider les élèves à travers la découverte d'œuvres littéraires et artistiques, et les amener à goûter la beauté et la puissance de la langue française.

J'ai une pensée particulière pour tous les néo-contractuels, les alternants, les stagiaires lauréats de concours et **tous ceux qui entrent dans le métier** et vont découvrir ces enjeux, accompagnés par les équipes pédagogiques qui œuvrent sans relâche dans les établissements scolaires et partagent leur expérience. Notre territoire est jeune, et a besoin de former de nouveaux enseignants compétents et engagés. Merci très sincèrement **à tous les collègues qui acceptent les missions** de tuteurs, qui accueillent, qui conseillent, qui prennent en charge la coordination de l'équipe de lettres, qui s'engagent dans les harmonisations d'examens, dans les formations. Tous ces engagements sont essentiels pour réussir collectivement nos missions.

Soucieuse de vous accompagner dans l'analyse de vos pratiques professionnelles, je serai à l'écoute de tous les dispositifs contribuant à la réussite de nos élèves.

ENSEIGNEMENT AU LYCEE EN PERIODE DE REFORME

Cette année marque **la mise en œuvre de la réforme du lycée**. Consciente de la charge de travail et des inquiétudes engendrées par les nouveaux programmes de seconde et de première, la mise en place de spécialités (« Humanités, littérature et philosophie », « arts », « Littérature, langues et cultures de l'Antiquité »), la nouveauté des E3C (Epreuves Communes de Contrôle Continu), **je vous invite à travailler en équipe, à dialoguer, pour préparer la première session d'épreuves anticipées dans les meilleures conditions possibles**. Si une lecture attentive des textes officiels est essentielle, elle peut être complétée par la consultation de sites nationaux ou académiques: ils répondent à un grand nombre des questions qui me sont adressées. Vous pourrez ainsi consulter avec profit le site EDUSCOL :

- Sur les questions liées aux travaux à réaliser : explication linéaire, dissertation sur œuvre, contraction de texte, essai, histoire littéraire, parcours associé, carnet de lecture, cercle de lecture ... le site propose des exemples de mise en œuvre :
<https://eduscol.education.fr/cid144098/francais-bac-2021.html#lien2>
- le Rendez-vous des Lettres 2019 : L'histoire littéraire aujourd'hui, l'histoire littéraire autrement , avec des vidéos intéressantes (fev 2019)
<https://eduscol.education.fr/cid136062/rendez-vous-des-lettres-2019.html>
- les sujets zéro de l'épreuve anticipée de français et des enseignements de spécialité Humanités, littérature et philosophie ainsi que Lettres et LCA :
<https://eduscol.education.fr/cid141765/sujets-zero-le-bac-2021.html#lien0>
- Programme et ressources pour les LCA :
<https://eduscol.education.fr/cid144093/lca-bac-2021.html>
- programme et ressources pour la spécialité Humanités littérature et philosophie :
<https://eduscol.education.fr/cid144169/hlp-bac-2021.html>

Nous mènerons **des séances de travail dans tous les lycées pour enrichir collectivement nos réflexions et partager les projets pédagogiques et leurs modalités de mise en œuvre**. Cette réforme rappelle l'importance de la maîtrise de la langue, de la lecture d'œuvres littéraires intégrales, de l'histoire littéraire et de la place de l'oral dans nos classes.

Ces orientations nous invitent à **penser la place de la parole de l'élève dans les cours**, de sa prise en compte, de son accompagnement, tant au collège qu'au lycée. L'apparition de la notion d'éloquence en collège, et du grand oral en lycée nous rappellent à quel point **l'oral doit être un objet de formation**. Vous trouverez divers modules dans le Plan Académique de Formation, pour questionner nos pratiques dans le domaine.

Je vous invite à vous emparer de ce plan de formation. Il est important de se retrouver, de prendre le temps d'actualiser ses connaissances scientifiques, de poser un regard réflexif sur ses pratiques, de dialoguer avec ses pairs, de se ressourcer pour mieux assurer nos missions. Cette année encore, les formations destinées aux enseignants contractuels sont importantes, car nous avons besoin de professeurs formés, préparés au concours de recrutement. Vous trouverez aussi les préparations aux diverses certifications complémentaires dont j'ai la charge (FLS, Théâtre, LCA) pour les personnels titulaires déjà engagés dans ces enseignements.

LE FRANÇAIS AU COLLEGE

Je n'oublie pas non plus **nos collègues de collège**, qui gèrent des classes souvent très hétérogènes, et ont la lourde responsabilité de poursuivre l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, de travailler sur les langages et la formation d'une pensée personnelle en construction, tout en transmettant une culture commune.

Le BO n°30 du 26-07-1018 rappelle, pour le cycle 2, que: « les élèves sont encouragés à **s'exprimer et à communiquer**. Ils sont capables de réfléchir sur le choix et l'utilisation de ceux-ci. La langue française et la langue étrangère ou régionale étudiée deviennent un objet d'observation, de comparaison et de réflexion. Les élèves acquièrent la capacité de raisonner sur la langue et d'appliquer ces raisonnements sur l'orthographe, la grammaire, le lexique. Ils deviennent également conscients des moyens à mettre en œuvre pour résoudre des problèmes. **Les stratégies utilisées pour comprendre leur sont enseignées explicitement** et ils développent des capacités métacognitives qui leur permettent de choisir les méthodes de travail les plus appropriées. » **La fluence et la compréhension sont de vrais enjeux en sixième, ainsi que l'écriture pour réfléchir, apprendre, enrichir sa pensée.**

En cycle 4, le BO préconise « des activités disciplinaires et interdisciplinaires », permettant de « passer d'un langage à un autre puis à choisir le mode de langage adapté à la situation, en utilisant la langue française, les langues vivantes, l'expression corporelle ou artistique, les langages scientifiques, les différents moyens de la société d'aujourd'hui (images, sons, supports numériques, etc.) ». Sont également préconisés des travaux sur **les médias et sur la dimension historique des savoirs, la capacité d'abstraction, de modélisation, la créativité, l'esprit de responsabilité et d'engagement**. Les quatre grandes entrées, « Se chercher, se construire », « Vivre en société, participer à la société », « Regarder le monde, inventer des mondes », « Agir sur le monde », font chacune l'objet d'un questionnement spécifique par année. Le travail autour de ces différentes entrées s'appuie sur un corpus, et comprend des activités d'écriture, d'oral et de travail sur la langue. Elles donnent une grande liberté pour questionner nos élèves et les ouvrir sur le monde à travers les textes littéraires.

N'hésitez pas à consulter les attendus en fin d'année et les repères annuels de progression, sur Eduscol, qui offrent des outils précieux :

<https://eduscol.education.fr/pid38211/attendus-et-reperes.html&usg=AOvVaw0NVvy8ugFXEABdqZvA3Dbi>

Je vous invite aussi à vous engager dans le dispositif « **devoirs faits** » : il constitue un levier pour réfléchir à de nouvelles modalités de travail avec les élèves, hors temps de classe. Les accompagner dans leur façon de s'approprier les savoirs, de poser leur réflexion, d'apprendre, de se servir des supports créés en cours, est instructif et formateur. Cela aide à réinterroger ses approches pédagogiques en cours.

Nous devons aussi développer le « **quart d'heure lecture** » dans nos établissements : les modalités restent assez libres, pour s'adapter au contexte. Tous les collèges et lycées qui ont lancé l'expérimentation en affirment les bienfaits tant sur le plaisir de lire que sur la concentration des élèves, le climat scolaire. N'hésitez pas à solliciter les bibliothèques municipales et régionales. Pensez à proposer des ateliers d'écriture dans votre Parcours d'Education Artistique et Culturelle, à multiplier les rencontres avec les auteurs, à favoriser la manipulation des livres. Tous vos projets contribuant à former des sujets lecteurs sont bienvenus.

Le travail sur l'oral, l'expérimentation sur un **enseignement d'éloquence** en 3ème dans le cadre du cours de français sont aussi des pistes à creuser dans vos établissements. Là encore, je vous remercie de faire connaître vos expérimentations, afin de recenser les actions et d'essaimer les bonnes pratiques.

LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE (LCA)

De nombreux collègues se sont formés l'an dernier pour prendre en charge l'enseignement des LCA dans les collèges, et nous nous en réjouissons. Le dynamisme de l'équipe créée par Renaud MERCIER, chargé de mission, est remarquable. Le Circulus Latinus Guianensis a fait sa rentrée. Il est précieux en ces temps de réforme au lycée. C'est un vrai défi d'ouvrir des options et spécialités LCA en Guyane, et déjà deux lycées (Lumina Sophie et Monnerville) proposent cet enseignement depuis la rentrée.

L'ensemble des programmes de l'enseignement optionnel des LCA et de l'enseignement de spécialité littérature et LCA sont publiés sur EDUSCOL, avec des ressources d'accompagnement :

eduscol.education.fr/cid144093/lca-bac-2021.html&usg=AOvVaw1Z4QyDV3pWZH6xkH6uov4r

L'ENSEIGNEMENT DU THEATRE

A l'heure de la prise de conscience que l'oral s'enseigne, les clubs, ateliers, option et spécialités théâtre doivent à la fois réaffirmer leurs compétences en ce domaine, mais aussi leur ouverture sur la culture, la capacité à donner du sens aux textes. L'école du spectateur est un vrai défi sur notre territoire, en raison des distances et du coût de transport, mais très important dans la formation de nos élèves.

Des formations pour la mise en œuvre d'un enseignement théâtral sont mises en place tant pour les débutants que les enseignants confirmés.

Saluons l'ouverture d'une nouvelle spécialité théâtre au lycée Eboué, et le maintien de l'option facultative sur chacun des trois bassins. De nombreuses résidences menées dans le cadre du PEAC permettent une belle initiation dans les écoles et collèges.

La réforme du lycée touche également la spécialité théâtre cette année. Vous trouverez là encore les documents sur eduscol:

<https://eduscol.education.fr/theatre/actualites/nouveaux-programmes-denseignement-du-theatre>

L'ENSEIGNEMENT DE FLE/FLS

Monsieur Romuald JANIN , IEN, est en charge du CASNAV (Centre Académique pour la Scolarisation des enfants Nouveaux arrivants et des enfants du Voyage) depuis la rentrée. Il pourra vous apporter les informations et ressources pour les élèves allophones.

Nous avons des dispositifs dans le second degré, avec des classes d'UPE2A suivies par Sandra Ho Choung Ten, et une expérimentation de 6ème AMBITION REUSSITE pour les élèves fragiles en lecture/écriture suivie par Anne-Claire RENAUDIN.

L'objectif est bien à chaque fois de trouver des méthodes adaptées et favoriser l'intégration en classe ordinaire. Notre académie permet chaque année à de nombreux élèves de passer les épreuves du DELF et nous souhaitons encore développer cette action, qui reconnaît les compétences de nos élèves les plus fragiles en leur donnant souvent leur premier diplôme.

LE PARCOURS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Depuis la circulaire interministérielle sur le « parcours d'éducation artistique et culturelle » n° 2013-073 du 3 mai 2013, L'Académie, en partenariat avec la DAC Guyane, met en place un appel à projets chaque année, pour favoriser les résidences de création artistique et culturelle dans les établissements scolaires du territoire. De nombreux projets sont liés à l'apprentissage de la langue, à la prise de parole, la communication verbale et non verbale, aux langages artistiques. Je ne saurais que vous encourager à vous emparer de ces outils au sein de vos établissements, car cette éducation à l'art et par l'art est souvent source d'épanouissement, d'engagement et de révélation de talents de nombreux élèves.

Je vous invite également à vous inscrire au dispositif collège au cinéma , lycéens et apprentis au cinéma. Outre la diffusion de trois films dans l'année, le dispositif permet des séances d'éducation à l'image en classe, des ateliers de découverte des pratiques cinématographiques et des rencontres avec des professionnels du cinéma.

Pour tout contact :

Marie PINAULT

Coordinatrice Régionale "École, Collège, Lycéens et Apprentis au Cinéma" de Guyane.

dispositifecla973@gmail.com

06.94.44.32.46

Monsieur le Recteur m'a confié le pilotage de la DAAC tout en prenant la charge d'IA-IPR de Lettres. Je compte sur chacun d'entre vous pour mettre en œuvre le parcours, contribuer à la formation et à l'émancipation de chaque citoyen, à travers le développement de ses connaissances et de sa culture générale, mais aussi de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique.

L'ENSEIGNEMENT EN SECTION DE TECHNICIEN SUPERIEUR

Le BO du 12 février 2019 précise les 2 thèmes concernant l'enseignement de culture générale et expression, en 2^{ème} année de STS :

Thème 1 : Seuls avec tous

Thème 2 : A toute vitesse !

Vous trouverez les informations (bibliographie, problématique) sur le site :

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=139292

L'EQUIPE DE LETTRES

Je remercie très sincèrement les chargés de mission qui poursuivent leur travail pour l'inspection de lettres, avec un engagement remarquable :

Anne -Claire RENAUDIN, en charge des classes de 6^{ème} Ambition réussite, des enseignants stagiaires , de formations , des visites dans les classes, des examens

Renaud MERCIER, en charge des LCA, du suivi des néo contractuels, des visites dans les classes, de formations, des examens, avec également une mission pour la DAAC

Cédric MISTRAL, en charge du Prix carbet des lycéens, des visites sur L'ouest, de formations, avec une mission pour la DAAC également

Julie VERNIER, en charge de visites conseils dans l'ouest

Patricia CIPPE, en charge du suivi du dossier « prévention illétrisme »

Katell THOMAS , IAN lettres et responsable de la plateforme ADAGE (pour la DAAC)

Au sein du collège des inspecteurs, je pilote les dossiers

MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE

UPE2A

THEATRE

Et je suis le référent établissement des collèges Eugène Nonnon, Justin Catayée et Ferdinand Madeleine.

Merci d'activer votre adresse de messagerie professionnelle académique, afin de recevoir les informations que nous enverrons sur la liste de diffusion des professeurs de lettres.

En comptant sur votre engagement au service de la réussite de tous nos élèves, je vous souhaite une très belle année scolaire.

Isabelle NIVEAU
IA-IPR de Lettres

